



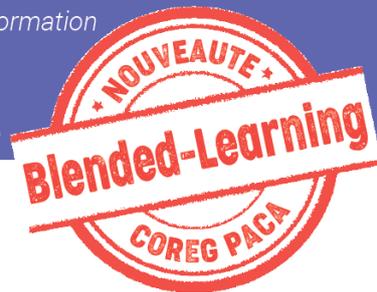
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Formation en Blended Learning (alternance en centre de formation et à distance - stage en structure professionnelle)

Taux de satisfaction : ★★★★★ Taux de réussite : 93 %



L'animateur de loisir sportif a vocation à **faire découvrir et à accompagner** les pratiquants dans **la découverte, l'initiation et la poursuite** de leur activité tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers.

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique,
- Transmettre une technicité minimum indispensable à une mise en activité des pratiquants en sécurité et en adéquation avec le niveau du public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

Il **conçoit de manière autonome** des cycles de séances, **anime et encadre les séances** d'activités physiques et sportives dont il a la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants, et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.



A qui s'adresse cette formation ?

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Les prérequis

Le candidat au **CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF** doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent à cette attestation.
2. Être âgé de 18 ans à la date du jury,
3. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
4. Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)
5. Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

Avant la formation

Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation

Un questionnaire pré formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.

[coregepvaca.fr](https://www.coregepvaca.fr)



Certificat de Qualification Professionnelle

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Taux de satisfaction : 4,5 / 5

Taux de réussite : 93 %

Formation en blended learning - alternance en centre de formation et à distance & stage en structure professionnelle

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

1. **Bloc de compétences N°1** : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
2. **Bloc de compétences N°2** : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
3. **Bloc de compétences N°3** : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Contenus de la formation

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

 coregepgvpaca.fr

Renseignements & inscriptions - Comité Régional d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire Provence-Alpes-Côte d'Azur
Siège social : Europarc Sainte-Victoire – Bât 10 – 13590 MEYREUIL / 04 42 95 02 11 / 06 83 20 94 17 / paca@comite-epgv.fr
Association Loi 1901 n° W841001450 – N° de SIRET : 533 671 129 00021 – N° de déclaration d'activité 93 84 03 28 084



Certificat de Qualification Professionnelle

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Taux de satisfaction : 4,5 / 5

Taux de réussite : 93 %

Formation en blended learning - alternance en centre de formation et à distance & stage en structure professionnelle

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou tout autre demande.

L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

Modalités et délais d'accès

3 semaines avant le début de la formation.

Bulletin d'inscription au positionnement vous sera adressé par mail, sur demande, en appelant le secrétariat au 04 42 95 02 11 ou au 06 83 20 94 17

Date(s), lieu(x) et découpage de la formation

- Tests techniques préalables à l'entrée en formation : Samedi 22 octobre 2022
- Positionnement : Présentation de la formation dans son ensemble et définition du parcours individuel de formation : Samedi 22 octobre 2022

La formation s'organise comme suit à la Faculté de Luminy à Marseille (13) :

- Classe virtuelle de lancement de la formation – 1h - Lundi 21 novembre ou mardi 22 novembre 2022
- Classe virtuelle temps d'accompagnement technique et de régulation par stagiaire – 2h – Le mercredi 07 décembre 2022 de 10h00 à 12h00
- Temps distanciel N°1 : Ouverture des ressources – 6h – Du 22 novembre au 16 décembre 2022
- Regroupement N°1 - 28h : Du lundi 19 au jeudi 22 décembre 2022 – Faculté de Luminy (13)
- 1 classe virtuelle de régulation par stagiaire – 1,5h – Le mercredi 18 janvier 2023 de 10h00 à 11h30
- Temps distanciel N°2 : Ouverture des ressources – 8h – Du 23 décembre 2022 au vendredi 10 février 2023
- Regroupement N°2 - 21h : Du lundi 20 au mercredi 22 février 2023 – Faculté de Luminy (13)
- 2 classes virtuelles – 3h – Le mercredi 1^{er} mars 2023 de 10h00 à 11h30 et le mercredi 8 mars de 10h00 à 11h30
- Temps distanciel N°3 : Ouverture des ressources – 6h – Du jeudi 23 février au jeudi 23 mars 2023
- Regroupement N°3 - 28h : Vendredi 24 et samedi 25 mars 2023 et Vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril 2023 – Faculté de Luminy (13)
- 2 classes virtuelles – 3h - Le mercredi 5 avril 2023 de 10h00 à 11h30 et le mercredi 12 avril 2023 de 10h00 à 11h30
- Temps distanciel N°4 : Ouverture des ressources – 4h – Du lundi 03 au mercredi 26 avril 2023
- Regroupement N°4 - 21h : Du jeudi 27 au samedi 29 avril 2023 – Faculté de Luminy (13)
- 2 classes virtuelles – 3h – Le mercredi 3 mai 2023 de 10h00 à 11h30 et le vendredi 5 mai 2023 de 10h00 à 11h30
- Temps distanciel N°5 : Ouverture des ressources – 3h – Du lundi 01^{er} au vendredi 12 mai 2023
- Regroupement N°5 - 21h : Du lundi 15 au mercredi 17 mai 2023 – Faculté de Luminy (13)
- 1 classe virtuelle – 2h : Le mercredi 24 mai de 10h00 à 12h00
- Certification de la formation : Du lundi 12 au vendredi 23 juin 2023

 coregepgvpaca.fr



Certificat de Qualification Professionnelle

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Taux de satisfaction : 4,5 / 5

Taux de réussite : 93 %

Formation en blended learning - alternance en centre de formation et à distance & stage en structure professionnelle

Les 161,50 h de formation en présentiel et distanciel (hors tests techniques et positionnement), se répartissent de la manière suivante :

- Temps de formation en centre de formation : 119,00 h
- Temps de formation à distance : 27,00 h
- Temps de classes virtuelles : 15,50 h

Alternance : 80,00 h en structure professionnelle

Certification : 2,50 h

→164 h de formation et certification + 80 h d'alternance = 244 h

Adaptation du parcours de formation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.

L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE)

Nombre de participants

20 participants

Directeur de formation

LOISY Karine

Formateurs et/ou Intervenants

DAM Sokonnthéa
FABRE Friedel
MEYER Sandie

Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité



Certificat de Qualification Professionnelle

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Taux de satisfaction : 4,5 / 5

Taux de réussite : 93 %

Formation en blended learning - alternance en centre de formation et à distance & stage en structure professionnelle

Modalités de certification et validation

Pour y accéder :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage
- Entretien individuel sur le cycle de séances

Epreuve : Animation de séance

- Mise en situation d'animation d'une séance
- Entretien individuel sur la séance

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Epreuves : Ecrit - Oral

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral



Certificat de Qualification Professionnelle

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Taux de satisfaction : 4,5 / 5

Taux de réussite : 93 %

Formation en blended learning - alternance en centre de formation et à distance & stage en structure professionnelle

Diplôme ou certification remis :

Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du :
« Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression »

En fin de formation

Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé via Forms.

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quizz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

Pour aller plus loin

Suite à cette formation vous pouvez vous spécialiser dans le champ du sport et/ou prolonger votre formation en suivant un parcours de niveau supérieur.

Bénéfice métier

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique.

Frais de formation

Frais d'inscription : **40,00 €**

Frais pédagogiques : **2 706 €** (16,50 € / heure de formation)

Frais annexes (hébergement, restauration, déplacement) : **à la charge du stagiaire**

Renseignements et inscription

Comité Régional EPGV PACA – Assistantes Administratives

Nathalie : 04 42 95 02 11

Karine : 06 83 20 94 17

 coregepgvpaca.fr

Renseignements & inscriptions - Comité Régional d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire Provence-Alpes-Côte d'Azur
Siège social : Europarc Sainte-Victoire – Bât 10 – 13590 MEYREUIL / 04 42 95 02 11 / 06 83 20 94 17 / paca@comite-epgv.fr
Association Loi 1901 n° W841001450 – N° de SIRET : 533 671 129 00021 – N° de déclaration d'activité 93 84 03 28 084

